



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4593

Rénovation des installations thermiques 2019 - Opération n°60021860 - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme 2015-5, programme 20020

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4593 - RENOVATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES 2019 -
OPERATION N°60021860 - ADAPTATION DU MONTANT
DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE
D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME
2015-5, PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA
CONSTRUCTION)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Rénovation des installations thermiques ».

Par délibération n°2018/4035 du 2 juillet 2018, le Conseil municipal a approuvé le lancement des opérations de rénovation des installations thermiques (lancement de la phase travaux du programme 2019) et l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-5, programme n° 20020 pour 650 000 €. Ce montant correspondait à des travaux de rénovation des installations thermiques pour 4 sites.

Par délibération n°2018/4387 du 17 décembre 2018, le Conseil municipal a approuvé la révision des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle « Rénovation des installations thermiques 2015-2020 », AP n° 2015-5, programme n° 20020.

Au terme des études de faisabilité et comme annoncé dans la délibération n°2018/4035 du 2 juillet 2018, la liste prévisionnelle des bâtiments concernés par les travaux est amenée à évoluer. En effet, ce sont désormais 5 bâtiments qui sont concernés par les travaux, au lieu de 4 annoncés précédemment (conformément à la liste des bâtiments jointe au présent rapport).

En conséquence, le montant de l'opération nécessite aujourd'hui d'être réévalué à 800 000 € TTC (dont 50 000 € TTC pour les études), soit un besoin complémentaire de 150 000 € TTC, à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2015-5, programme 20020.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée en interne par la Direction de la construction, assistée dans certains cas par des bureaux d'études privés.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application de la réglementation relative aux marchés publics en vigueur.

Vu la réglementation relative aux marchés publics en vigueur ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n°2018/4035 du 2 juillet 2018 et n°2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu la liste prévisionnelle des bâtiments concernés ;

Où l'avis de la commission **immobilier - bâtiments** ;

DELIBERE

- 1- Le nouveau montant de l'opération n°60021860 « Rénovation des installations thermiques 2019 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2015-5, programme 20020.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20020, opération n°60021860, AP n° 2015-5 et imputées aux chapitres 20, 23 et autres, fonctions diverses, selon la décomposition des échéanciers prévisionnels suivants, susceptibles de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- déjà réalisé :	652,00 € ;
- 2019 :	749 348,00 € ;
- 2020 :	50 000,00 €.
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY